



INFORMATION ADHESION 2022

Les cartes adhérents sont INDIVIDUELLES

Montant annuel de la cotisation : 2 € / personne (1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

Nous vous rappelons que l'accès au SPA est réservé aux personnes ayant plus de 16 ans et 18 ans pour l'accès aux soins.

Déposer dans la boîte à lettres O'ZEN :

RENOUVELLEMENT ADHESION 2022

- Votre ancienne carte à renouveler
- Copie de la taxe d'habitation 2021 prouvant votre résidence principale
- Copie de la carte étudiant pour les enfants à charge de plus de 18 ans et livret de famille
- Un chèque à l'ordre de Association O'Zen – Cotisation: 2€ par carte adhérent
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour des cartes
- *Si possible, un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de problème*

NOUVELLE ADHESION à O'ZEN:

- 1 photo d'identité
- Copie pièce d'identité
- Dernier avis de la taxe d'habitation prouvant votre résidence à l'année dans l'une des communes de la CCVA
- Copie carte étudiant pour les enfants à charge de plus de 18 ans et Livret de famille
- Un chèque à l'ordre de Association O'Zen – Cotisation: 2€ par carte adhérent
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour des cartes
- *Si possible, un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de problème*

Le délai de traitement est d'environ 10 à 15 jours

Aucune carte ne sera renvoyée si l'ensemble des documents demandés ne sont joints